FICHE DE MISSION – SERVICE CIVIQUE

I. PRESENTATION DE L'ASPTT OU DE LA « SECTION »

ASPTT LAVAL OMNISPORTS est une association sportive de 700 licenciés et disposant 12 sections (fitness, Kidisport, Floorball, Volley, Foot, gym douce, yoga, sophrologie, Pétanque, randonnée, marche active…)

II. THEME DE LA MISSION

La mission doit s'inscrire dans le cadre d'un des thèmes ci-après mentionnés et développés dans le « Référentiel des missions »

1- Favoriser la pratique du sport par les jeunes issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville

1- Encourager la pratique sportive des femmes et leur prise de responsabilités au sein des clubs
2- Sensibiliser les jeunes à leur environnement social et au respect d'autrui
3- Favoriser la pratique du sport par les jeunes issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville
4- Développer les liens intergénérationnels à travers des activités sportives réunissant des jeunes et des séniors
5- Sensibiliser les jeunes au développement durable

III. TITRE DE LA MISSION

Le titre contient nécessairement un verbe : développer, favoriser, promouvoir…

Encourager et promouvoir la pratique sportive auprès des jeunes

IV. TACHES CONFIEES AU VOLONTAIRE DANS LE CADRE DE LA MISSION

Essayer de privilégier les actions sur le terrain

*Aider à l'encadrement et à l'animation des séances Kidisports, aux interventions Ecoles.
*Aider au développement des prestations au niveau local et à l'organisation d'évènements sportifs.
*Assister les bénévoles dirigeants dans la gestion administrative et logistique de l'association.
*Assurer l'accueil et l'information des usagers/adhérents de l'association.

V. CARACTERE COMPLEMENTAIRE DE LA MISSION AVEC LES ACTIVITES DES BENEVOLES ET/OU SALARIES

Démontrer la plus value du jeune et l'articulation de sa mission avec celles des bénévoles et/ou salarié présents dans la structure

Permis B souhaités mais pas obligatoire
Etre disponible du mardi au vendredi la journée et le samedi matin
La personne devra avoir le contact aisé avec les jeunes, et être capable de seconder l'entraîneur dans la gestion et l'animation d'un groupe.
Le volontaire en service civique est toujours encadré par un bénévole ou salarié qualifié.

VI. CRITERES DE REUSSITE DES OBJECTIFS DE LA MISSION

Définir au regard de quels critères on pourra évaluer la réussite de la mission

Les missions confiées au jeune seront réussies si :
- Investissement du volontaire
- Relationnel avec un public jeune et l'ensemble des bénévoles/salariés
- Donner l'envie aux enfants de continuer

VII. LIEUX D'INTERVENTION DU JEUNE DANS LE CADRE DE SA MISSION

ASPTT LAVAL
Viloiseau – rue du moulin de Barbé
53960 BONCHAMP

VIII. PERIODE DE LA MISSION (DATES) - (DUREE : 8 MOIS)

Du 1er octobre 2018 Au 31 mai 2019

IX. VOLUME HORAIRE HEBDOMADAIRE

Rappel : 24h hebdomadaire minimum

24 H/semaine

X. MOYENS HUMAINS ET MATERIELS ENGAGES SUR CETTE MISSION

Il s'agit du tutorat, d'éventuels supports, d'échange avec les Responsables Régionaux…

Un tuteur disponible sur le lieu d'intervention (salariée de l'ASPTT LAVAL)
Echange avec le responsable régional de l'ASPTT Pays de Loire (présent dans les locaux de Laval)
Echange avec les différents bénévoles de l'Association
Bureau à disposition du volontaire afin de préparer ses missions avec matériel informatique
Mise à disposition du matériel sportif
Formations

XI. MISE EN ŒUVRE PREPARATOIRE DE LA MISSION

Il s'agit de lister les démarches préalables à l'engagement du jeune et favorisant son accueil.

Accueil auprès des intervenants de l'Association (Président, Trésorier, Membres du CA, Salariée, Stagiaires, …)
Présentation de l'ASPTT et des locaux
Présentation auprès du public où il va intervenir

XII. DROITS DU VOLONTAIRE

- ⇒ Signature d'un contrat de service civique ;
- ⇒ Indemnisation à hauteur de 573,65€ par mois non soumis à l'impôt sur le revenu ;
- ⇒ Deux jours de congés par mois de service civique effectué ;
- ⇒ Prise en charge par le régime général de la sécurité sociale en cas de maladie ;
- ⇒ Service civique pris en compte dans le calcul de la retraite ;
- ⇒ Possibilité de cumul d'activité avec le service civique ;
- ⇒ Passage d'une formation Premiers Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1) ;
- ⇒ Bénéficier d'une formation civique et citoyenne sur les valeurs de la République.

XIII. CONTACTS ET INFORMATION SUR LA STRUCTURE D'ACCUEIL

LA STRUCTURE : ASPTT LAVAL
Nom : TISON Margaux — Statut : Association Sportive
Tél : 02 43 53 22 80
Mail : laval@asptt.com

LE TUTEUR :
Nom : TISON — Prénom : Margaux
Fonction : Salariée ASPTT Laval
Tél : 06 72 83 17 64
Mail : mtison@asptt.com

LE PRESIDENT DU CLUB :
Nom : COQUELIN — Prénom : Daniel
Tél : 07 50 97 98 12
Mail : inkamedac@gmail.com